



LANORAIE

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Lanoraie

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 13 janvier 2026, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté les règlements suivants :

144-2025 : Règlement 144-2025 sur la compensation et la tarification de la consommation de l'eau potable

Ce règlement a pour objet :

- *Le tarif de base et les tarifs excédentaires pour la consommation de l'eau là où le service d'aqueduc municipal est disponible.*

146-2026 : Règlement 146-2026 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Lanoraie

Ce règlement a pour objet :

- *La régie interne des séances; son déroulement; la période de questions; les procédures à suivre, etc.*

Pour obtenir copie de ces règlements ou les consulter, vous devez vous référer à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la municipalité au: www.lanoraie.ca.

Que ces règlements entrent en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

DONNÉ à Lanoraie ce 16 janvier 2026.

Brigitte Beuparlant,
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe